



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

*Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles
Force Ouvrière de l'enseignement public*

SECTION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHONE

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22- 60 20 76 11 87. FAX.: 04 91 33 55 62
www.snudifo13.org contact@snudifo13.org

Madame Martine DUPUY
Secrétaire départementale

Marseille, le jeudi 12 février 2009

A

Monsieur l'Inspecteur d'Académie des Bouches du Rhône
Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale
des Bouches du Rhône.

Objet : Situation des enseignants de RASED

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Notre syndicat réaffirme, comme il l'a fait lors du groupe de travail du 4 février, son opposition à la suppression des 3000 postes de RASED qui se traduirait par la suppression de 84 postes sur notre département. Il maintient également qu'il n'est pas acceptable de demander aux personnels de RASED d'émettre 7 vœux obligatoires, ce qui revient à leur demander de choisir eux-mêmes de quelle manière ils vont être « supprimés ». La réaction de nos collègues confirme bien ce que nous avons exprimé, ils n'ont volontairement qu'un souhait : rester maîtres spécialisés dans un RASED.

Cependant, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation créée dans les circonscriptions par la mise en œuvre de vos circulaires du 22 janvier 2009 concernant l'évolution des RASED à la rentrée 2009, suite à la tenue de certaines des réunions de ces personnels avec les IEN. En effet, il s'avère qu'elles ne sont pas de simples réunions d'information et qu'elles sont bien loin de « rassurer » les collègues.

Des IEN font pression, de diverses manières, pour que des collègues renoncent eux-mêmes à leur poste de RASED :

- Ici un collègue qui a passé l'entretien de direction se voit invité à laisser son poste pour demander une direction. Face à la réaction des autres collègues, l'IEN affirme alors que puisque c'est ainsi, c'est à eux de déterminer qui va perdre son poste.
- Là un autre « retraitable » se voit fortement invité à faire valoir ses droits à la retraite

Les IEN lient la question des postes et des personnels. Ce qui aurait pour conséquence par exemple qu'un collègue dont le poste serait supprimé serait concerné par la sédentarisation alors que c'est le plus ancien sur la poste et dans la spécialité dans la circonscription.

Certains IEN affirment que tous les collègues de RASED vont devoir participer au mouvement.

D'autres exigent que les collègues remplissent leur « fiche de vœux » pendant la réunion, et parfois même avant la tenue de la réunion, alors que vous avez fixé la date limite au 12 mars 2009.

Ainsi les informations et les méthodes sont différentes d'une circonscription à l'autre et les personnels sont complètement désarmés face à toutes ces incohérences. Cette situation ne peut que générer des tensions qui divisent les personnels.

Notre syndicat ne peut accepter que se développe une telle situation. L'affectation des collègues ne peut être le résultat « d'arrangements » différents d'une circonscription à l'autre. Ces personnels sont des fonctionnaires d'état et leur affectation ne peut se faire qu' en fonction de règles objectives communes à tous.

Nous vous demandons de bien vouloir stopper ce qui est en train de se mettre en place dans la plus grande confusion, de laisser le temps pour l'information de tous (IEN et personnels) avant toute décision et de signifier aux IEN qu'il est inconcevable d'exercer ainsi des pressions sur nos collègues.

Nous vous remercions, Monsieur l'inspecteur d'Académie de bien vouloir prendre en compte ces remarques et ces demandes, non exhaustives par ailleurs, car de nouvelles questions se posent régulièrement. Nous vous prions de bien vouloir inviter mesdames et messieurs les IEN à appréhender la situation de ces personnels avec la plus grande compréhension.

Je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie l'expression de ma parfaite considération.